

Décision 17-DCC-53 du 27 avril 2017

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Adria Mobil par la société Trigano

Posted on: 24 mai 2017 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Sté Trigano

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Sté Adria Mobil

Lire

le texte intégral de la décision

107.77 Ko

le communiqué de presse